



COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 25 novembre 2015

Le Conseil communautaire s'est réuni au Grand Salon de l'Hôtel de Ville à Fraize, le Mercredi 25 novembre 2015 à 20 heures, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes.

Présents : *Anould* : Alain DEMANGE, Virginie THOMAS. *Ban-sur-Meurthe-Clefcy* : Sylvia DIDIERDEFRESSE. *Fraize* : Jean-Marie BARADEL, Jean-François LESNE, Jean-Pierre QUINANZONI. *Mandray* : Emmanuel LAURENT. *Plainfaing* : Anne-Marie JACQUES, Patrick LALEVEE. *Saint-Dié-des-Vosges* : David VALENCE, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Jean-Louis BOURDON, Marie-Christine BOURGARD, Dominique CHOBOUT, Gina FILOGONIO, Marc FRISON-ROCHE, Mustafa GUGLU, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Jacqueline THIRION, Nathalie TOMASI, Bruno TOUSSAINT, Christine URBES, Serge VINCENT, Patrick ZANCHETTA. *Saint-Léonard* : Marc MADEDDU. *Saulcy-sur-Meurthe* : Jacques JALLAIS, Pascal THOMAS, Fanny WAGNER. *Taintrux* : Jean-Luc DIEUDONNE.

Excusés ayant donné procuration :

Jacques HESTIN (*Anould*) à Alain DEMANGE (*Anould*), Michèle PERRIN (*Anould*) à Virginie THOMAS (*Anould*), Annabelle SAYER (*Taintrux*) à Jean-Luc DIEUDONNE (*Taintrux*).

A été nommée secrétaire : Mme Fanny WAGNER.

Nombre de membres : ♦ Afférents au Conseil communautaire : 35 ♦ Présents : 32 ♦ Votants : 35

Date de la convocation : Jeudi 19 novembre 2015.

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges propose au Conseil Communautaire d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant une étude de faisabilité et d'opportunité sur la création d'une reyclerie.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à ajouter ce point à l'ordre du Jour.

2015/09/01 : Avis sur le Projet de schéma départemental de la coopération intercommunale.

Le Conseil communautaire émet un avis favorable sur le projet du schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit une Communauté d'Agglomération regroupant les communautés de communes de Saint-Dié-des-Vosges, des Hauts-Champs, de Fave – Meurthe – Galilée, du Val de Neuné, du Pays des Abbayes, de la Vallée de la Plaine.

Vote à l'unanimité.

2015/09/02 : Ouverture des commerces le dimanche.

Le Conseil communautaire donne un avis favorable à l'ouverture des commerces dans la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour 12 dimanches au cours de l'année 2016.

Vote à l'unanimité.

2015/09/03 : Convention entre la CCSDDV et l'ANCV pour le paiement des prestations du Conservatoire Olivier-Douchain.

Le Conseil communautaire décide d'accepter les chèques vacances pour le paiement des prestations proposées par le Conservatoire Olivier-Douchain ce qui permettra à la Communauté de communes de percevoir le remboursement des chèques-vacances.

Vote à l'unanimité.

2015/09/04 : Convention entre la CCSDDV et la CAF des Vosges pour le paiement des prestations du Conservatoire Olivier-Douchain.

Le Conseil communautaire décide d'accepter les « bons loisirs » et « bons loisirs plus » pour le paiement des prestations proposées par le Conservatoire Olivier-Douchain, ce qui permettra à la Communauté de communes de percevoir le remboursement des « bons loisirs » et « bons loisirs plus » par la Caisse d'Allocations Familiales.

Vote à l'unanimité.

2015/09/05 : Ajustement du montant provisoire 2015 de l'attribution de compensation versée à chaque commune membre.

Le Conseil communautaire décide de modifier le montant de l'attribution de compensation versée à chaque commune membre de la CCSDDV pour les mois de novembre et décembre 2015 selon les ajustements proposés ci-dessous.

	Montant prévisionnel de l'attribution de compensation (AC) pour l'année 2015	AC cumulée déjà versée au 31/10/2015	Programme Habiter Mieux en Déodatia : régularisation des participations impayées 2014	Solde de l'AC restant à verser pour 2015	AC mensuelle à verser en novembre et décembre 2015
Anould	371 236 €	313 586 €		57 650 €	28 825,00 €
Ban-sur-Meurthe - Clefey	21 385 €	19 061 €	1 177 €	1 147 €	573,50 €
Fraize	242 915 €	204 594 €	3 731 €	34 590 €	17 295,00 €
Mandray	7 230 €	6 797 €	764 €	331 €	-165,50 €
Plainfaing	149 053 €	126 455 €		22 598 €	11 299,00 €
Saint-Dié-des-Vosges	8 051 682 €	6 774 123 €		1 277 559 €	638 779,50 €
Saint-Léonard	101 164 €	86 346 €	1 678 €	13 140 €	6 570,00 €
Saulcy-sur-Meurthe	230 252 €	194 782 €	2 928 €	32 542 €	16 271,00 €
Taintrux	132 901 €	112 360 €	1 932 €	18 609 €	9 304,50 €
Totaux	9 307 819 €	7 838 103 €	12 210 €	1 457 504 €	728 752,00 €

Vote à l'unanimité.

2015/09/06 : Rapport annuel des ordures ménagères pour l'année 2014.

Le Conseil communautaire prend acte du rapport annuel des ordures ménagères pour l'année 2014.

2015/09/07 : Remplacement d'un représentant de la CCSDDV au sein du Comité Syndical du Pays de la Déodaté.

La Communauté de communes a désigné un représentant titulaire en remplacement de Mme Caroline PRIVAT-MATTIONI au sein du Comité Syndical du Pays de la Déodaté.
Monsieur Patrick ZANCHETTA est désigné membre titulaire et Madame Sylvia DIDIERDEFRESSE membre suppléante.

Vote à la majorité. 2 abstentions (Patrick ZANCHETTA et Sylvia DIDIERDEFRESSE).

2015/09/08 : Participation au financement de l'utilisation du centre aqua ludique Aqua Nova America pour les usagers communautaires pour l'année 2015.

Le Conseil communautaire décide de verser une participation de 514 300 € à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour le financement du service public du centre aqua ludique Aqua Nova America pour l'exercice 2015.

Vote à l'unanimité.

2015/09/09 : Fixation des durées d'amortissement des biens acquis depuis 2014 et de leurs subventions.

Le Conseil communautaire décide de fixer les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, et des subventions d'investissement transférables éventuelles depuis 2014 comme suit :

- Logiciels, licences : 5 ans
- Mobilier : 5 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Véhicules : 6 ans
- Conteneurs déchets (bacs, moloks...) : 10 ans
- Aménagements de terrains : 25 ans
- Bâtiments : 50 ans.

Vote à l'unanimité.

2015/09/10 : Décision modificative n°1 pour le budget annexe locations commerciales 2015.

Le Conseil communautaire accepte la décision modificative n° 1 du budget annexe Locations commerciales 2015 telle que présentée ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
023	023	Virement à la section d'investissement	-30 729,41			
042	6811	Dotations aux aménagements (biens)		10 499,00		
042	777	Dotations aux amortissements (subventions)			-20 730,00	
77	775	Produits des cessons d'immobilisations			-0,41	
77	7788	Produits exceptionnels divers				500,00
Totaux			-20 230,41		-20 230,41	

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
020	020	Dépenses imprévues	499,59			
021	021	Virement de la section de fonctionnement			-30 729,41	
040	28138	Dotations aux amortissements (biens)				10 499,00
040	13917	Dotations aux amortissements (subventions)	-20 730,00			
Totaux			-20 230,41		-20 230,41	

Vote à l'unanimité.

2015/09/11 : Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil communautaire décide de modifier le tableau des effectifs en créant 6 postes :

- 1 poste d'Educateur de Jeunes Enfants à temps complet à 35 heures 00 par semaine,
- 1 poste d'Auxiliaire Puéricultrice à temps complet à 35 heures 00 par semaine,
- 1 poste d'Agent Social à temps non complet à 25 heures 00 par semaine,
- 1 poste d'Agent Social à temps non complet à 21 heures 00 par semaine,
- 1 poste d'Agent Social à temps complet à 35 heures 00 par semaine,
- 1 poste d'Adjoint Administratif 2ème classe à temps complet à 35 heures 00 par semaine.

Vote à l'unanimité.

2015/09/12 : Etude de faisabilité et d'opportunité sur la création d'une reyclerie.

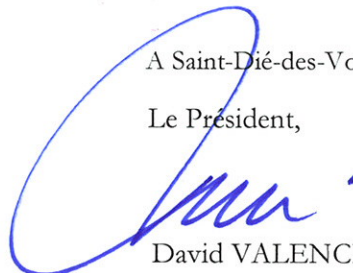
Le Conseil communautaire approuve la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité sur la création d'une reyclerie et sollicite la DIRECCTE pour obtenir des financements relatifs à cette action.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Saint-Dié-des-Vosges, mercredi 2 décembre 2015.

Le Président,



David VALENCE

